



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - CÔTES D'ARMOR

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 15 rue Irigance, 13007 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe :

CDC 3B

Date : 30/09/2019

Lieu : YFFINIAC

A Équipe n° : 3

A

Club : YFFINIAC 3

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

BERNARD GILBERT

022 /
02224013

B Équipe n° :

B

Club : JUCON LES LACS 1

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

LETELLIER NICOLAS 02234351

A Composition Equipe

A

NOM + Prénom

n° licence

LEVEQUE DIDIER

022 /
02239333

LE VUSUQUE J. MARIE

022 /
02260308

BERNARD GILBERT

022 /
02224013

HUQUET Stephane

022 /
022245100

LE VUSUQUE Sebastian

022 /
02260312

ROUXEL ENZO

022 /
02260120

HINGANT J. Paul

022 /
02260015

B Composition Equipe

B

NOM + Prénom

n° licence

1 LETELLIER NICOLAS 02234351

2 LETELLIER THIERRY 02234088

3 QUEMENER RAFFAEL 02234380

4 QUEMENER SYLVAIN 097 03 139

5 VAUDELET CILLES 097 07 674

6 SAUROU RODOLPHE 022 43 125

7 LE CARTON BRUNO 022 68 006

8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom

n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

club de :

A PETANQUE club de la Baie **A**

B Jugon les Lacs **B**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	LEVÊQUE Didier	7	2-0	1	QUEMENER SYLVAIN	13	0-2
2	LEVUSUQUE Sébastien	13	2-0	2	VAUDELET GILLES	8	0-2
3	HUQUET Stéphane	10	2-0	3	QUEMENER RAFFAEL	13	0-2
4	BERNARD Gilbert	4	2-0	4	SAURON RODOLPHE	13	0-2
5	LEVUSUQUE S. Marie	4	2-0	5	LETELLIER THIERRY	13	0-2
6	ROUXEL ENZO	13	2-0	6	LECHATTON BRUNO	12	0-2
S/TOTAL PTS >			4	S/TOTAL PTS >			8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	ROUXEL ENZO	8	4-0
2	LEVUSUQUE-S		
3	HUQUET Stéphane	9	4-0
4	LEVÊQUE Didier		
5	LEVUSUQUE S. Marie	8	4-0
6	BERNARD Gilbert		
S/TOTAL PTS >		0	

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	QUEMENER SYLVAIN	13	0-4
2	LETELLIER THIERRY		
3	LETELLIER NICOLAS	13	0-4
4	SAURON RODOLPHE		
5	QUEMENER RAFFAEL	13	0-4
6	VAUDELET GILLES		
S/TOTAL PTS >		12	

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	ROUXEL ENZO		
2	HUQUET Stéphane	13	6-0
3	LEVÊQUE Didier		
4	LEVUSUQUE Sébastien		
5	LEVUSUQUE S. Marie	13	6-0
6	BERNARD Gilbert		
S/TOTAL PTS >		12	

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	LECHATTON BRUNO	5	0-6
2	QUEMENER SYLVAIN		
3	LETELLIER THIERRY		
4	LETELLIER NICOLAS	5	0-6
5	QUEMENER RAFFAEL		
6	SAURON RODOLPHE		
S/TOTAL PTS >		0	

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 16 **A**

B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 20 **B**

Gagnante : Équipe **B** n° du club de Jugon les Lacs
 Perdante : Équipe **A** n° du club de Petanque club de la Baie

Signature Capitaine Équipe **A** Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe **B**

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - CÔTES D'ARMOR

Fédération Française Française de Jeu Provençal - FFFJP, 13 rue de la République, 13002 Marseille

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Legat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe :

CDC 3B

Date : 30/9/18

Lieu : YFFINIAC

A Équipe n° : 2 A

Club : PLÉRIN 2

B Équipe n° : 2 B

Club : LANNION 2

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

LE COR Jérémy 02246023

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

UNVOAS MAURICE 2220159

A Composition Équipe A

NOM + Prénom

n° licence

*

n°

REGNAULT Laurent 02246308

THORAVAL Lionel 02246143

LE NEPVOU Marc 02246248

LE HEGARAT Dominique 02246105

KERTUDO Laurent 02246065

LE COR Jérémy 02246023

B Composition Équipe B

NOM + Prénom

n° licence

n°

1 UNVOAS MARIE-Alice 2220202

2 UNVOAS MAURICE 2220159

3 PRIGENT YVON 2247001

4 NEDELEC YVON 2220153

5 VOISIN MICHEL 7724301

6 PAIMPARAY FRANCIS 07612795

7 DECASTRO PATRICE 2220264

8

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom

n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de : **PLERIN**

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de : **LANNION 2**

A **PLERIN** **A** **B** **LANNION 2** **B**

TÊTES à TÊTES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TÊTES à TÊTES
	1	REGNAULT Laurent	13	2-0	1	NEDELEC YUON	2	0-2	
2	THORAVAL Lionel	13	2-0	2	PAIMPARAY FRANÇOIS	12	0-2		
3	LE NEPVOU Marc	12	2-0	3	PRIGENT YUON	13	0-2		
4	LE HEGARAT Dominique	11	2-0	4	UNVOAS MAURICE	13	0-2		
5	KERTUDO Laurent	13	2-0	5	VOISIN MICHEL	6	0-2		
6	LE COQ Jérémy	13	2-0	6	DE CASTRO PATRICK	12	0-2		
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

DOUBLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	DOUBLETES
	1	REGNAULT Laurent	13	4-0	1	DE CASTRO PATRICK	8	0-4	
2	KERTUDO Laurent	13	4-0	2	VOISIN MICHEL	12	0-4		
3	LE NEPVOU Marc	13	4-0	3	UNVOAS MARIE-A	7	0-4		
4	LE HEGARAT Dominique	13	4-0	4	PAIMPARAY FRANÇOIS	7	0-4		
5	THORAVAL Lionel	13	4-0	5	PRIGENT YUON	7	0-4		
6	LE COQ Jérémy	13	4-0	6	UNVOAS MAURICE	7	0-4		
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				12	S/TOTAL PTS >				0

TRIPLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TRIPLETES
	1	REGNAULT Laurent	13	6-0	1	DE CASTRO PATRICK	6	0-6	
2	KERTUDO Laurent	13	6-0	2	VOISIN MICHEL	6	0-6		
3	LE HEGARAT Dominique	13	6-0	3	NEDELEC YUON	6	0-6		
4	LE NEPVOU Marc	13	6-0	4	PRIGENT YUON	6	0-6		
5	THORAVAL Lionel	13	6-0	5	PAIMPARAY FRANÇOIS	6	0-6		
6	LE COQ Jérémy	13	6-0	6	UNVOAS MAURICE	6	0-6		
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				12	S/TOTAL PTS >				0

A **TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >** **32** **A** **B** **TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >** **4** **B**

Gagnante : Équipe n° 2 du club de **PLERIN** Match Nul
 Perdante : Équipe n° 2 du club de **LANNION**

Signature Capitaine Équipe A  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Équipe B 

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3B

Date : 30-9-2018

Lieu : YFFINIAC

A Équipe n° : 4 A

Club : Lou deac

B Équipe n° : B

Club : BREIZH PETANQUE 22

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
Petit J. Jacques	02253053

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
GORIAU Laurent	02264024

A Composition Équipe A

NOM + Prénom	n° licence	*
PETIT J. J.	02253053	
Maccé P.	02253174	
PETIT JONATHAN	05651171	
Benoit Antonio	02253023	
Maurinat J. D.	02253084	
Guerrier R.	02253138	
Picard P.	02253189	

B Composition Équipe B

n°	NOM + Prénom	n° licence
1	GORIAU Laurent	02264024
2	GICQUEL Ludovic	02264052
3	TEXIER Lionel	02264065
4	DACOSTA Fernando	02264005
5	LONGLE David	02264007
6	GABONIT Thierry	02255035
7	CHARON Romain	02264070
8	BOULAINE Kalliam	02264002

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A LOUDEC A B BREIZH PETANQUE 22 B

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Bérol ANT.	10	2-0	1	GONIAU Laurent	13	0-2	
2	Maccé P.	10	2-0	2	BOULAINE William	13	0-2	
3	Marivint JL	13	2-0	3	GICQUEL Ludovic	10	0-2	
4	PETIT Jo	8	2-0	4	GABORIT Thierry	13	0-2	
5	Guerrien R4F	13	2-0	5	TEXIER Lionel	8	0-2	
6	Picard P.	13	2-0	6	LONGLE David	0	0-2	
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >			

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Bérol ANT	13	4-0	1	BOULAINE William	8	0-4	
2	Guerrien R4F	13	4-0	2	CARON Romain	8	0-4	
3	Marivint JL	13	4-0	3	LONGLE David	2	0-4	
4	Picard P.	13	4-0	4	DA COSTA Fernando	2	0-4	
5	Maccé P.	8	4-0	5	GONIAU Laurent	13	0-4	
6	Petit Jonathan	8	4-0	6	GICQUEL Ludovic	13	0-4	
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >			

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Guerrien R4F	1	6-0	1	BOULAINE William	13	0-6	
2	Petit Jonathan	1	6-0	2	GABORIT Thierry	13	0-6	
3	Maccé P.	1	6-0	3	CARON Romain	13	0-6	
4	Bérol T	13	6-0	4	LONGLE David	3	0-6	
5	Marivint JL	13	6-0	5	DA COSTA Fernando	3	0-6	
6	Picard P.	13	6-0	6	TEXIER Lionel	3	0-6	
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >			

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 20 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 16 B

Gagnante : Équipe n° 1 du club de Loudec Perdante : Équipe n° 2 du club de Breizh Petanque 22

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

Réfèrent CDC 22 :

Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre